



# INFOMESNIL



Bimensuel - N° 2017 – 02

Mercredi 25 janvier 2017

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Lundi et mercredi : 17h30 à 19h00 - Jeudi : 15h30 à 17h00  
Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : [mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr](mailto:mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr)

## Informations de la mairie

### Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 06 au 09 février 2017 inclus.  
Réouverture au public le lundi 13 février 2017 aux horaires habituels.

### Cartes nationales d'identité

Dans le courant du mois de mars 2017, les cartes nationales d'identité ne se feront plus à la mairie de Mesnil Saint Loup.

Les modalités de recueil des cartes nationales d'identité vont évoluer vers un processus dématérialisé, notamment pour des raisons de sécurisation du titre.

Elles s'établiront dans d'autres mairies, comme pour les passeports. Nous vous tiendrons informé du lieu où vous devrez effectuer vos démarches (*sans doute à Estissac, comme pour les passeports actuellement*).

Cependant, nous resterons à votre disposition pour vous aider dans le cadre de la gestion de votre dossier de cartes nationales d'identité mais également pour les passeports, les certificats d'immatriculations et de permis de conduire.

**La secrétaire de mairie et M. le Maire**



### **Cambriolages - VIGILANCE**



Rappels de consignes déjà évoquées :

Depuis quelques mois, la commune de Mesnil Saint Loup (*comme beaucoup d'autres communes*), fait face à un certain nombre de cambriolages. Sans céder à la psychose et à la paranoïa, il vous est demandé de rester très vigilant et de ne pas hésiter à contacter les services d'urgence en composant le 17 (*gendarmerie*) en cas de comportements suspects.

Quand vous le pouvez, relever les plaques d'immatriculations des véhicules qui rodent dans le village avec des occupants inconnus. Ne faites pas rentrer chez vous des vendeurs de produits « miracles » et fermer vos portes et fenêtres à clés même lorsque vous partez quelques minutes seulement.

Informez vos voisins de vos absences et de vos déplacements...



La sécurité est l'affaire de tous...

**Le maire, Michaël SIMON**



## Etat d'urgence - sécurité des manifestations

### Avis aux organisateurs d'évènement de la commune :

Depuis les attentats de novembre 2015 et la déclaration de l'état d'urgence par décret du Président de la République, Madame la Préfète a souhaité que toute manifestation recevant du public soit déclarée auprès de ses services afin de préconiser aux organisateurs, le cas échéant, des mesures de sécurité à mettre en place.

L'état d'urgence a de nouveau été prolongé par le parlement jusqu'au 15 juillet 2017. Les attentats perpétrés sur le territoire et le niveau élevé de la menace terroriste imposent une vigilance renforcée. C'est pourquoi Madame la Préfète a souhaité rappeler les consignes générales de sécurité applicables à l'organisation de manifestations.

### A cet effet, il est impératif de déclarer en mairie TOUTES manifestations publiques, qu'elles soient prévues à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.

Une fiche de sécurité, qui est à retirer au secrétariat de mairie sera à remplir afin de procéder à la déclaration des évènements.

Cette même fiche, sera à rendre en mairie qui se chargera de transmettre aux services de la préfecture.

**Le maire, Michaël SIMON et le bureau du Cabinet préfectoral**

## Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau se fait dans le village depuis ce lundi 23 janvier et devrait se terminer à la fin de la semaine.

Nous avons été informés nous-même de la date de ces relevés ce week-end seulement !

Merci de permettre l'accès à vos compteurs.

## Dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs

Nous vous informons qu'un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs est de nouveau, mis en œuvre depuis le 15 janvier 2017 pour, notamment, prévenir les départs de mineurs vers des zones de conflit.

Ce nouveau dispositif est issu de l'article 49 de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale (*article codifié à l'article 371-6 du code civil*). Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, est venu préciser les conditions de mise en œuvre de l'autorisation de sortie du territoire (*AST*).

Cette AST sera matérialisée par l'usage d'un formulaire Cerfa n° 15646\*01, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est d'ores et déjà accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) à l'adresse suivante : [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do)

Nous vous précisons que vous n'avez aucune démarche à faire au secrétariat de la mairie. Vous devez simplement télécharger cette AST, la remplir et la signer et fournir la copie de la pièce d'identité du signataire. Le mineur sortant du territoire devra avoir en sa possession ces documents **ainsi que sa carte nationale d'identité en cours de validité**. En cas de problème de téléchargement de ce Cerfa, nous restons bien entendu à votre disposition pour vous fournir ce formulaire et le cas échéant vous aider à le remplir.

Vous noterez également que cette AST est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, et ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession d'un titre de voyage en cours de validité (*en fonction des exigences des pays : passeport, accompagné d'un visa s'il est requis, carte nationale d'identité*).

Désormais depuis le 15 janvier 2017, le passeport produit seul ne vaudra donc plus autorisation de sortie du territoire pour un mineur.

Nous ne manquerons pas de vous informer, si nécessaire, des informations complémentaires qui pourraient nous être fournies sur ce dispositif.



# MAIRIE DE MESNIL SAINT LOUP



## La municipalité propose aux SENIORS :

(jeunes séniors, moins jeunes séniors ... à chacun de choisir et de participer librement!)

De se retrouver pour partager un après-midi au calme, avec des jeux de table le :

**Dimanche 5 février 2017 à partir de 14 h 30**

**A la salle polyvalente de Mesnil St Loup**

**Boissons chaudes et galettes pour le goûter.**

**Scrabble, belote, tarot ou bien encore d'un Chromino ou d'un Rummikub ou autre jeu selon les envies!**

Organisation: **Commission vie associative, culturelle et loisirs**

Si vous avez besoin d'une aide pour vous déplacer ou en raison d'un temps mauvais, il y a la possibilité d'aller vous chercher.

Pour plus de renseignements :

Contactez Mme Valérie GATOUILLAT-VELUT (adjointe responsable de la commission) au 03.25.40.60.11

## Bibliothèque intercommunale Mesnil - Dierrey

Suite à une demande répétée sur la fréquentation de la bibliothèque, voici les statistiques 2010/2016, comprenant le nombre de lecteurs (les classes ont chacune 1 carte qui regroupe leurs prêts, donc 1 classe = 1 lecteur), que nous portons à votre connaissance. Les statistiques pour 2016 sont toutes récentes.

**Vous trouverez également le nombre de livres prêtés :**

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<u>Lecteurs</u>	311	302	414	383	428	386	353
<u>Prêts</u>	4294	5136	5877	6811	7073	6810	5765

Vous pourrez ainsi voir que nous revenons au niveau de 2011/2012.

Vous pouvez soumettre vos idées à l'équipe, comme par exemple ce que vous désiriez trouver comme ouvrages qui puissent plaire au maximum de personnes, venir rejoindre l'équipe de bénévoles, etc.

Que cette nouvelle année voit le maximum de vos rêves se réaliser.

**Bernadette SIMON, responsable bibliothèque de Mesnil-Saint-Loup**

## Mise à l'événement station de Dierrey Saint Julien

Nous vous informons que, dans le cadre de nos travaux sur la station de compression de Dierrey Saint Julien, nous procéderons à plusieurs mises à l'événement de nos installations-gaz durant la période du 30 janvier 2017 au 10 février 2017.

Ces opérations se traduisent par des émissions ponctuelles de gaz à l'atmosphère, sans aucun danger pour l'environnement.

Elles seront toutefois susceptibles de provoquer du bruit. Nous mettons tout en œuvre pour en limiter la durée et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser par avance.

**L'ingénieur d'Exploitation Compression.**

## Service de garde

- **Médecin** : **15** (pour le nom du médecin de garde)
- **Pharmacie** : **15** (pour obtenir la pharmacie de garde)
- **Gendarmerie** : **17** (ou Estissac 03.25.40.40.11)
- **Pompiers** : **18** ou **112**

## Informations diverses

### Soirée conférence : Tour de l'Europe Central en vélo

#### Petit Rappel :

Réservez votre soirée pour partager l'aventure en solitaire de Benoit Bécard.

L'été dernier, il a fait le Tour de l'Europe Central en vélo, par la voie du Danube, ce grand fleuve européen, en traversant 9 Pays.

Récit et Diaporama de ce merveilleux voyage de 4000 kilomètres en autonomie complète. Vous pourrez aussi admirer ces paysages magnifiques et ces jolis monuments.

Soirée libre ouverte à tous. Alors rendez-vous le **vendredi 3 Février 2017 à 20h30, à la salle polyvalente de Mesnil Saint Loup.**

**Benoit BECARD**

## Paroisse

**Dimanche 29 janvier 2017** : Messe à 10h30 à Mesnil-Saint-Loup

**Jeudi 2 février 2017** : Messe à 19h00 à Mesnil-Saint-Loup : Présentation de Notre-Seigneur : Quête pour l'entretien des immeubles diocésains.

**Dimanche 5 février 2017** : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Julien : Messe en famille.

**La paroisse**

## Petites annonces

Donne canapé + 2 fauteuils bois et tissu fleuri. A voir pour plus de renseignements.

**Véronique SIMON – 03.25.40.62.16**

\*\*\*\*\*

Cherche marche pied pour poussette ; adaptation standard.

**Valérie GATOUILLAT-VELUT  
5, rue des fossés – 03.25.40.60.11**

\*\*\*\*\*

Christiane URBAIN à le plaisir de vous faire découvrir une collection de bonnets fantaisie pour enfants (tricoté main).  
Je vous attends le Samedi 28 Janvier 2017 à partir de 14h00 au 4 Route de Faux.

**Christiane URBAIN Téléphone : 03.25.43.20.91**

\*\*\*\*\*

Anatole 12 ans, a perdu son drone noir et orange dimanche vers le garage Pasquier route d'Estissac ou maison et jardin alentour.

Si vous le trouvez, merci d'appeler le 03.25.40.81.69

**J. Marie HUGUENOT**

\*\*\*\*\*

Le secours populaire d'Estissac organise sa braderie d'hiver le dimanche 5 février 2017 de 9h00 à 12h00, à Estissac, dans la salle située en face de la hall du petit marché.

Vous y trouverez toutes sortes de vêtements enfants et adultes ainsi que d'autres accessoires neufs à petits prix. Cette vente est ouverte à tous.





Le **14<sup>ème</sup> 24h festival** est prévu pour le **samedi 8 juillet 2017**, il se déroulera sur une seule journée afin d'alléger le fonctionnement.

Pour le bon déroulement du festival nous faisons appel à des **bénévoles** car certains postes ne peuvent fonctionner sans vous. Par exemple nous n'avons personne pour :

**La buvette** : 🙄, **les repas artistes (28 artistes et techniciens)** 🙄, ainsi que pour le **fléchage**.



**Rejoignez nous, montrez nous votre intérêt pour ce festival !!!**

Le déroulement du festival (les horaires sont à titre indicatif)

15h Ouverture des différents ateliers jusqu'à 18h30 : Tas de sable géant, confection de gâteaux, spectacle pour petits et grands, troupe de théâtre, lecture de nouvelles.

18H30 -19h : P-percussions

19h30-20h : Représentation de flamenco (à confirmer)

20h30 - 21h30 : Groupe TROYKA (musique des balkans et Andalouse)

22h : Rando'mlette animée par le groupe de percussions africaines

23h Omelette sur le site du festival (place salle polyvalente)

23h Groupe de musique LES GALOPS (chansons françaises)

**Prochaine réunion avec tous les bénévoles,**

**Le vendredi 27 janvier 2017 à 20h30 à l'atelier**

**nous comptons sur vous.**

Pour l'équipe du festival,

Guy et Rachel



L'Association Culturelle de Mesnil saint Loup (ACM)  
vous invite à son Assemblée Générale.

Nous vous attendons le

**Vendredi 10 février 2017 à 20h30**  
**À l'Atelier (salle à côté de la mairie)**

Les cartes de membre 2017 vous y seront proposées.  
Un pot de l'amitié clôturera cette assemblée générale.

Pour l'ACM,  
Thierry Gatouillat, Président